










Baccalauréat en traduction

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités

| | |
|-----------------|-----------------------------------|
| NUMÉRO | 1-185-1-0 |
| CYCLE | 1 ^{er} cycle |
| TITRE OFFICIEL | Baccalauréat en traduction (B.A.) |
| TYPE | Baccalauréat ès arts (B.A.) |
| CRÉDITS | 90 crédits |
| DURÉE | 3 ans |
| COTE R MINIMALE | 22.00 |

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Offert au campus de Montréal
-  Orientation COOP
-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement international
-  Le programme peut durer un peu plus de 3 ans si l'orientation COOP est choisie.
-  Trois orientations

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Alvaro Echeverri Arias 514 343-6111, poste 28845
a.echeverri@umontreal.ca

Caroline Guay 514 343-7445
caroline.guay.2@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

Le baccalauréat spécialisé en traduction donne accès aux titres de traducteur agréé et de terminologue agréé de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (QTT_IAQ).

Le programme est conforme au champ d'exercices du traducteur et aux compétences exigées pour l'agrément.

Le programme de baccalauréat en traduction offre les orientations suivantes :

- Orientation générale
- Orientation COOP
- Cheminement international

Objectifs

Le baccalauréat spécialisé en traduction vise à préparer l'étudiant à la traduction de l'anglais vers le français dans le respect des normes de pratique professionnelle, notamment la qualité, l'efficacité et la déontologie, afin d'exercer sa profession (comme salarié, entrepreneur, associé ou travailleur autonome). Le diplômé possèdera également une formation de base en terminologie et en traduction spécialisée. La formation permettra à l'étudiant de contextualiser son domaine d'étude et pourra également conduire à des études de 2e cycle orientées vers la pratique professionnelle ou la recherche.

À la fin de son cheminement, l'étudiant sera en mesure de:

- Mettre en oeuvre des stratégies de transfert linguistique et culturel
- Utiliser adéquatement les outils informatiques
- Communiquer efficacement dans une langue de qualité
- Mettre en oeuvre des techniques de recherche appropriées
- Gérer des projets
- Exercer un rôle-conseil
- Développer une réflexion critique sur la pratique sur sa pratique en mobilisant les concepts pertinents

Le baccalauréat spécialisé en traduction permet aussi d'acquérir des compétences en vue d'une carrière dans le secteur plus large des professions langagières:

- Traduction
- Terminologie
- Révision
- Rédaction
- Conseil linguistique
- Métiers langagiers

Forces

- Un programme coopératif permettant d'obtenir une expérience professionnelle dans le cadre du programme.
- Une ouverture aux permis d'exercice de traducteur agréé et de terminologue agréé.
- Des professeurs ayant obtenu des prix et distinctions de prestige pour la réalisation d'ouvrages généraux, de dictionnaires, de logiciels de recherche et d'instruments d'évaluation de matériel pédagogique.
- Un cheminement international possible après la première année: il permet de réaliser un séjour à l'étranger d'au moins un trimestre à plein temps.
- Les plus récents outils technologiques: outils de traduction assistée par ordinateur, bases de données terminologiques, dictionnaires bilingues, etc.
- La présence de l'Observatoire linguistique Sens-Texte, qui regroupe trois disciplines: la linguistique, la terminologie et la didactique.
- La revue *Meta*, considérée comme l'une des meilleures publications au monde dans les domaines de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation.

Perspectives d'avenir

Le marché de l'emploi pour les traducteurs, terminologues et professionnels langagiers a connu une véritable explosion au cours des dernières années, et la tendance est appelée à croître davantage. Un bon nombre de langagiers exerce au sein de nombreuses entités publiques et privées:

- services de traduction ou de communication d'entreprises privées,
- cabinets de traduction,
- bureaux d'avocats ou d'experts-comptables,
- agences de publicité ou de marketing,
- maisons d'édition,
- administration publique,
- stations de radio et de télévision,
- organisations internationales.

D'autres langagiers exercent leur profession comme travailleurs autonomes.

Avec l'essor des communications virtuelles et de l'internet et l'accroissement des contenus traduits, les langagiers touchent à de nombreux domaines généraux ou spécialisés :

- industrie,
- services,
- ressources humaines,
- administration,
- transports,
- télécommunications,
- technologie de l'information,
- finance,
- secteur médical et pharmaceutique,
- services juridiques,
- science et technique,
- environnement,
- localisation,
- jeu vidéo,
- multimédia,
- etc.

Exemples de professions possibles :

- Traduction
- Terminologie
- Révision
- Rédaction
- Conseil linguistique
- Métiers langagiers

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **INTERPRÈTE**
- **TERMINOLOGUE**
- **TRADUCTEUR(-TRICE)**

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
et
- réussir les tests de français et d'anglais.

Remarques

- Tout candidat étranger est admis sous réserve de réussir les tests lors de la rentrée. En cas d'échec, il sera admis au programme de la mineure en arts et sciences.
- Peut être exempté des tests d'admission :
 - Le candidat ayant subi et réussi les tests d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente.
 - Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET) avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} août 2022
- **Automne 2023** (à compter du 15 août 2022)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2023** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2023** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2023** ?

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} novembre 2022

Structure du programme (1-185-1-0)

Version 15 (A22)

Le baccalauréat comporte 90 crédits au cheminement régulier, au cheminement COOP et au cheminement international. Les étudiants du cheminement COOP doivent faire les cours TRA2001, TRA3001 et TRA3002 en dehors du programme.

- Les cheminements régulier et COOP comprennent 54 crédits obligatoires, 33 à 36 crédits à option (segment 01: 12 à 15 crédits et segment 80: 18 à 24 crédits) et un maximum de 3 crédits au choix.

Dans le cas du cheminement COOP, les étudiants doivent faire en plus les cours hors programme suivants:

TRA2001 - 3,0 crédits - Stage en milieu de travail 1

TRA3001 - 3,0 crédits - Stage en milieu de travail 2

TRA3002 - 3,0 crédits - Stage en milieu de travail 3

- Le cheminement international comprend 54 crédits obligatoires et 36 à option. (Segment 01: 12 à 15 crédits et segment 81: 18 à 24 crédits).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUS LES CHEMINEMENTS

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante: 54 crédits obligatoires et 12 à 15 crédits optionnels.

Bloc 01A Transfert linguistique

Obligatoire - 15 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|-------------------------------|--------|----------|--|--------|
| TRA 1500 | Méthodologie de la traduction | 3.0J S | TRA 2650 | Révision | 3.0J S |
| TRA 1550 | Traduction générale | 3.0J S | TRA 3555 | Traduction professionnelle assistée par ordinateur | 3.0J S |
| TRA 2505 | Traduction et adaptation | 3.0J | | | |

Bloc 01B Communication

Obligatoire - 12 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|-------------------------------|-------|----------|---------------------------|--------|
| TRA 1005 | Difficultés du français écrit | 3.0J | TRA 1300 | Techniques de rédaction | 3.0J |
| TRA 1015 | Interférences linguistiques | 3.0J | TRA 2330 | Rédaction professionnelle | 3.0J S |

Bloc 01C Recherche et outils informatiques

Obligatoire - 9 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|--------|
| TRA 1400 | Recherche et documentation pour langagiers | 3.0J |
| TRA 1600 | Outils informatiques des langagiers | 3.0J |
| TRA 2600 | Outils informatiques avancés | 3.0J S |

Bloc 01D Terminologie

Obligatoire - 6 crédits

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--------------------------------|-------|
| TRA 2450 | Terminologie et terminographie | 3.0J |
| TRA 3455 | Terminologie avancée | 3.0J |

Bloc 01E Exercice de la profession

Obligatoire - 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|-------|
| TRA 3900 | Réalités professionnelles | 3.0S |
| TRA 3915 | Gestion de projet et rôle-conseil en traduction | 3.0J |

Bloc 01F Évolution de la discipline

Obligatoire - 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|
| TRA 2115 | Histoire de la traduction | 3.0J |
| TRA 3125 | Théories contemporaines de la traduction | 3.0J |

Bloc 01G Anglais

Option - 6 crédits.

Les étudiants seront classés selon leurs connaissances à l'arrivée à l'Université par un test d'admission. Selon leur classement, les étudiants de niveau 1 pourront suivre les cours TRA1025, TRA1750 ou TRA2750, les étudiants de niveau 2 pourront suivre les cours TRA1750 et TRA2750.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--------------------------------------|-------|
| TRA 1025 | Professional Writing for Translators | 3.0J |
| TRA 1750 | General Translation | 3.0J |
| TRA 2750 | Advanced Translation | 3.0S |

Bloc 01H Formation en contexte professionnel

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Le bloc 01H intègre le mentorat de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) (TRA2920). Ce mentorat peut débuter en 2^{ème} année après l'obtention de 45 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|-----------|-------------------------------|-------|
| TRA 2900 | Téléstage | 3.0 |
| TRA 2920 | Mentorat professionnel | 3.0 |
| TRA 2950H | Pratique en milieu de travail | 6.0 |

Bloc 01J Langues et notions

Option - 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|-------|----------|--------------------------------|-------|
| TRA 2210 | Langue et notions scientifiques et techniques | 3.0S | TRA 2240 | Langue et notions biomédicales | 3.0J |
| TRA 2220 | Langues et notions commerciales, économiques et administratives | 3.0J | TRA 2260 | Langue et notions juridiques | 3.0J |

SEGMENT 80 PROPRE AUX CHEMINEMENTS RÉGULIER ET COOP

Les étudiants du cheminement régulier et du cheminement COOP doivent compléter de 18 à 24 crédits optionnels, incluant les 6 crédits des blocs 80A et 80B et de 12 à 18 crédits dans les blocs 80C, 80D, 80E, 80F et 80G. Ils peuvent faire jusqu'à 3 crédits au choix au bloc 80Z.

Les étudiants inscrits au cheminement COOP doivent faire les 9 crédits hors programme des cours suivants: TRA2001 Stage COOP en milieu de travail 1, TRA3001 Stage COOP en milieu de travail 2, TRA3002 Stage COOP en milieu de travail 3.

Bloc 80A Thématiques particulières

Option - 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--------------------------------------|--------|
| TRA 3650 | Révision et post-édition | 3.0J S |
| TRA 3655 | Traduction et terminologie au Canada | 3.0 |
| TRA 3850 | Introduction à l'interprétation | 3.0J |

Bloc 80B Connaissances linguistiques

Option - 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|-------|----------|-----------------------------------|-------|
| LNG 1080 | Notions de lexicologie, morphologie et sémantique | 3.0J | LNG 1955 | Notions générales de linguistique | 3.0J |
| LNG 1126 | Histoire du français en Amérique | 3.0J | LNG 2100 | Français québécois | 3.0J |

Bloc 80C Filière scientifique et technique

Option - Maximum 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|----------|-----------------------------|-------|
| TRA 2515 | Traduction technique | 3.0J | TRA 3355 | Traduction en environnement | 3.0 |
| TRA 3250 | Traduction en technologie de l'information | 3.0 | TRA 3515 | Traduction scientifique | 3.0S |

Bloc 80D Filière juridique

Option - Maximum 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|-------|
| TRA 3565 | Traduction juridique : valeurs mobilières | 3.0J |

Bloc 80E Filière biomédicale et pharmaceutique

Option - Maximum 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---------------------------------------|-------|
| TRA 2545 | Traduction médicale et pharmaceutique | 3.0J |
| TRA 3545 | Traduction en biotechnologie | 3.0J |

Bloc 80F Filière commerciale, économique et administrative

Option - Maximum 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---------------------------|-------|
| TRA 2525 | Traduction commerciale | 3.0J |
| TRA 3525 | Traduction économique | 3.0J |
| TRA 3575 | Traduction administrative | 3.0J |

Bloc 80G Filière littéraire et multimodale

Option - Maximum 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|
| TRA 2570 | Localisation, multimédia et jeux vidéo | 3.0J |
| TRA 3580 | Traduction littéraire | 3.0J |
| TRA 3590 | Traduction audiovisuelle | 3.0J |

Bloc 80Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Sauf exception autorisé, le cours au choix doit être choisi parmi les cours identifiés par un sigle autres que TRA et LNG.

SEGMENT 81 PROPRE AU CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Les étudiants du cheminement international doivent compléter de 18 à 24 crédits optionnels incluant les 12 crédits du bloc 81I et de 6 à 12 crédits dans les blocs 81C-81D-81E-81F-81G.

Bloc 81A Thématiques particulières

Option - Maximum 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--------------------------------------|--------|
| TRA 3650 | Révision et post-édition | 3.0J S |
| TRA 3655 | Traduction et terminologie au Canada | 3.0 |
| TRA 3850 | Introduction à l'interprétation | 3.0J |

Bloc 81B Connaissances linguistiques

Option - Maximum 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|-------|
| LNG 1080 | Notions de lexicologie, morphologie et sémantique | 3.0J |
| LNG 1126 | Histoire du français en Amérique | 3.0J |
| LNG 1955 | Notions générales de linguistique | 3.0J |

Bloc 81C Filière scientifique et technique

Option - Maximum 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|----------|-----------------------------|-------|
| TRA 2515 | Traduction technique | 3.0J | TRA 3355 | Traduction en environnement | 3.0 |
| TRA 3250 | Traduction en technologie de l'information | 3.0 | TRA 3515 | Traduction scientifique | 3.0S |

Bloc 81D Filière juridique

Option - Maximum 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|-------|
| TRA 3565 | Traduction juridique : valeurs mobilières | 3.0J |

Bloc 81E Filière biomédicale et pharmaceutique

Option - Maximum 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---------------------------------------|-------|
| TRA 2545 | Traduction médicale et pharmaceutique | 3.0J |
| TRA 3545 | Traduction en biotechnologie | 3.0J |

Bloc 81F Filière commerciale, économique et administrative

Option - Maximum 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---------------------------|-------|
| TRA 2525 | Traduction commerciale | 3.0J |
| TRA 3525 | Traduction économique | 3.0J |
| TRA 3575 | Traduction administrative | 3.0J |

Bloc 81G Filière littéraire et multimodale

Option - Maximum 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|
| TRA 2570 | Localisation, multimédia et jeux vidéo | 3.0J |
| TRA 3580 | Traduction littéraire | 3.0J |
| TRA 3590 | Traduction audiovisuelle | 3.0J |

Bloc 81H Propre au cheminement international - Perfect. connaissance 3e langue

Option - Maximum 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|--------|----------|---|-------|
| ALL 1310 | Civilisation allemande | 3.0J | ESP 2720 | Traduction espagnol-français 2 | 3.0J |
| ALL 1906 | Allemand 6 (niveau B1.2) | 3.0J S | ESP 2730 | Traduction français-espagnol | 3.0J |
| ALL 1913 | Lire en allemand 3 (niveau B2.1) | 3.0J | ITL 1141 | Introduction à la littérature italienne | 3.0J |
| ALL 2010 | Grammaire avancée 2 | 3.0J | ITL 1904 | Italien 4 (niveau B1.2) | 3.0S |
| ALL 2110 | Introduction à la traduction allemand-français | 3.0J | ITL 2030 | Stylistique et composition italiennes | 3.0 |
| ALL 2200 | Introduction à la littérature allemande | 3.0J | ITL 2040 | Italien parlé | 3.0S |
| ALL 3111 | Traduction avancée 1 | 3.0J | ITL 2070 | Grammaire avancée 2 | 3.0S |
| ALL 3112 | Traduction avancée 2 | 3.0J | ITL 2195 | Société et culture en Italie | 3.0S |
| ESP 1317 | Civilisation hispano-américaine | 3.0J | ITL 3002 | Version | 3.0J |
| ESP 1325 | Littérature hispano-américaine: panorama | 3.0J | PTG 1210 | Introduction à la culture portugaise | 3.0J |
| ESP 1905 | Espagnol 5 (niveau B2.1) | 3.0J S | PTG 1220 | Introduction à la culture brésilienne | 3.0J |
| ESP 2535 | Composition espagnole 2 | 3.0S | PTG 1904 | Portugais 4 (niveau B1.2) | 3.0S |
| ESP 2536 | Grammaire avancée | 3.0J S | PTG 1954 | Portugais idiomatique et composition | 3.0 |
| ESP 2700 | Introduction à la traduction hispanique | 3.0J | PTG 1955 | Portugais : communication orale et écrite | 3.0 |
| ESP 2710 | Traduction espagnol-français 1 | 3.0J | PTG 2652 | Théâtre et cinéma lusophones | 3.0J |

Bloc 81I Propre au cheminement international - Ét. à l'étranger - transfert ling

Option - 12 crédits.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

| PROGRAMMES D'ÉTUDES | TYPE | CRÉDITS | NUMÉRO | PÉRIODE |
|---|-------------------------------------|-------------|-----------|---------|
| Communication (Sciences) | Baccalauréat | 90 crédits | 1-225-1-0 | Jour |
| Enseignement du français langue seconde | Baccalauréat | 120 crédits | 1-821-1-0 | Jour |
| Traduction | Majeure | 60 crédits | 1-185-2-0 | Jour |
| Traduction 1 | Certificat de 1 ^{er} cycle | 30 crédits | 1-185-5-0 | Soir |

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- Les 3 crédits de cours au choix des cheminements régulier et COOP doivent être pris, sauf exception autorisée, parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du responsable des études du Département.
- L'étudiant qui désire s'inscrire dans le cheminement COOP ou au cheminement international en fait la demande au responsable à la fin de sa 1^{re} année dans le programme. Il doit pour cela avoir obtenu un minimum de 24 crédits de cours du B.A. spécialisé en traduction et avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0.
- L'étudiant qui s'inscrit au cheminement COOP doit réaliser trois stages obligatoires en milieu de travail (TRA2001, TRA3001 et TRA3002) dont les crédits sont cumulés en supplément des 90 crédits normalement requis pour le programme.
- L'étudiant qui s'inscrit au cheminement international doit préparer un contrat d'études à l'étranger qui s'intègre à ses objectifs scolaires et présenter au responsable une attestation de réussite d'un test de langue international à un niveau correspondant à B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Un séjour à l'étranger d'au moins 1 trimestre est exigé. Les cours du bloc 81H servent à parfaire la connaissance de la langue passive (langue C), si nécessaire, avant le séjour à l'étranger. En cas de retour à l'orientation générale, 3 crédits pourront être reconnus comme cours au choix.
- Le contrat d'études à l'étranger devra préciser les cours qui seront suivis dans l'université d'accueil, le nombre d'ECTS (2 ECTS comptant pour 1 crédit nord-américain), de crédits du Royaume-Uni (4 « UK credits » comptant pour 1 crédit) ou de toute autre unité de valeur de l'université d'accueil. Le stage TRA2950 *Pratique en milieu de travail* pourra être inscrit dans ce bloc s'il est réalisé à l'étranger.
- Le mentorat l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) peut débiter en 2^e année après l'obtention de 45 crédits (bloc 01H).

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès arts (B.A.).